



## **COMITE DES SAGES**

REUNION DU 2 juin 2022

*Présent/e/s : ANGE Jean-Bernard, CABANTOUS Solange, DELAGNES Huguette, ESTREGUIL Jean-Pierre, GUENOT Christian, GUILLEBASTRE André, LOUBIERE Josiane, STENGELE André.*

*Excusé/e/s : AUJOLS Yvette, CHAMBON Régine, et LANTUECH Marie-Claude.*

*Absents : FERNANDEZ Yves, FUMEL Daniel.*

*Représentant de la Mairie : LANTUEJOUL Olivier.*

### **1. INFORMATIONS COMMUNALES :**

1.1. Le prochain numéro de « FLAGNAC INFO » est en cours de finalisation

1.2. Travaux en cours :

1.2.1 : Route de la Prade, l'aménagement de la voie centrale (avec accotements vélos/piétons) est terminé il reste à faire le marquage, lequel aura lieu en septembre.

1.2.2. : Bout du lieu : aménagement presque terminé. Il y manque encore le totem dans l'espace herbagé (évocation en acier corten de Mairie-Eglise-Chapelle), et les bancs.

1.2.3. : L'ancien atelier Serrières est en cours de vente. Un petit espace de repos sera aménagé devant ce bâtiment. Deux terrains à côté de cet atelier sont également à vendre.

1.2.4. : Concernant la future liaison entre la route d'Anglars et la redescente dans le village par la poste, l'étude a été faite. On lancera prochainement les appels d'offre, pour autant que les subventions sollicitées puissent être obtenues.

1.2.5. : Travaux au cimetière : un mur est en réfection et il y a reprise/remise en état d'escaliers.

1.2.6. : A Agnac, il y a un mur qui penche le long du terrain de pétanque. Il est actuellement proposé d'y mettre des poteaux béton de soutien comme solution.

1.2.7. : A Agnac, il n'y a plus de terrains à vendre. Des procédures sont en cours (AFU) pour pouvoir proposer des terrains constructibles s'adressant à des couples jeunes.

1.2.8. : A Agnac encore, on va lancer l'étude pour le réaménagement et la sécurisation de l'école. Tout cela n'étant réalisable qu'en fonction de l'obtention des subventions sollicitées...

1.2.9. : L'AFU (Association Foncière Urbaine) est une organisation qui s'occupe du remembrement et où sont représentés les particuliers ayant des terrains en vente. Une prochaine réunion aura lieu avec la sous-préfecture pour désigner un « commissaire-enquêteur », lequel organisera une enquête publique.

1.2.10. ; André ROMIGUIERE, notre historien-conteur local et au-delà, a reçu récemment la Médaille d'Argent du Tourisme.

1.2.11. : L'adressage est toujours en cours

## **2. A L'ORDRE DU JOUR :**

- 2.1. **Prévention routière** : Les informations recueillies par Huguette DELAGNES et Yves FERNANDEZ font état de la proposition suivante :
- une séance de 3 heures ;
  - pour un coût de 250 € (payé par les participants ou par la Mairie ? après débat, la Mairie accepte de prendre en charge ces frais)

Il nous faut maintenant proposer une date à l'équipe d'intervention : on estime judicieux de proposer un samedi matin après la rentrée, soit après le 15 septembre.

Le Comité propose de recontacter Yves et que ce dernier nous informe par mail du contenu de cette séance et de sa date. Parallèlement, il serait opportun de lancer pour cette séance une information « tous publics » sur la commune et de proposer aux intéressé/e/s de s'inscrire.

- 2.2. **Premiers secours** : GROUPAMA propose des séances gratuites qui s'adressent à tous publics (écoles, parents, citoyens lambdas, etc.). Il faut prévenir 10 jours à l'avance et remplir une fiche d'inscription. Il serait opportun de pouvoir disposer d'un flyer d'information sur le contenu de la séance.

Il a été proposé :

- Comme date de séance le samedi 17 septembre (10-12h / 14-16h)
- Comme date limite d'inscription le 7 septembre.

Après débat, il est proposé de retarder cette séance au samedi 1 octobre, à suffisamment de distance de l'opération précédente « Prévention Routière ».

Il faut aussi dès le début septembre organiser une démarche d'information vers la population locale (et si possible disposer d'un flyer sur le contenu) via :

- le site internet Flagnac.fr
- panneau pocket
- Facebook
- la presse locale
- Radio-Totem

On propose comme numéro d'appel pour l'inscription le numéro de la Mairie et/ou une adresse-mail spécifique (*par exemple gestesquisauvent.flagnac@.....*)

### 2.3. Remplacement de la fonction de coordonnateur du comité :

André GUILLEBASTRE rappelle son souhait d'être remplacé dans sa fonction de coordonnateur du Comité. Etant donné que nous sommes en nombre très restreint durant cette séance, ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

### 3. PROCHAINE REUNION

Vous êtes conviés à participer à la réunion du Comité des sages qui se tiendra **le mercredi 7 septembre à 20h30** salle des mariages de la mairie. L'ordre du jour sera le suivant:

- Informations générales de la municipalité,
- Prévention routière : Yves nous fera part des derniers éléments qu'il a recueillis auprès de l'organisme.  
Fixer la date d'intervention (samedi matin après le 15 septembre)  
Définir les moyens pour informer le public, les modalités d'inscription et de mise en œuvre.

Les gestes qui sauvent : GROUPAMA propose des séances gratuites à tout public.

- Définir les moyens pour informer le public, les modalités d'inscription et de mise en œuvre avec les intervenants
- Date retenue lors de la précédente réunion: samedi 1er octobre. Inscription du public par téléphone ou par email auprès du secrétariat de la Mairie